



Limite de candidature	17-10-2026
Mise à jour	17-09-2026
Référence	10898
Service	DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER
Localisation	Lyon
Contrat	Emploi permanent
Statut	-
Fonction	Instructeur-trice gestionnaire de dossiers
Date d'entrée	12/10/2026
Date de fin	17-10-2026
Filière	Administrative, Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	B - Rédacteurs territoriaux, B - Techniciens territoriaux
Grade	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe, Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe

Contexte et définition du poste

La Direction Centrale de l'Immobilier (DCI), référente en matière immobilière, affirme la qualité de propriétaire de la Ville de Lyon et renforce l'approche stratégique immobilière et foncière. Elle met en oeuvre son expertise et propose des actions dans les domaines de l'affectation des locaux, de la gestion quotidienne des biens immobiliers communaux et du devenir du patrimoine municipal.

En son sein, le service Gestion Domaniale (SGD) assure la gestion administrative, juridique et technique du patrimoine municipal, en propriété, copropriété ou en location. Il est en outre référent pour l'ensemble des directions opérationnelles et mairies d'arrondissement en matière de gestion immobilière.

Sous la responsabilité du responsable de service, vous avez en charge des missions liées d'une part, à la négociation immobilière, basée sur la connaissance et le suivi du marché immobilier locatif et, d'autre part, à la gestion locative.

Négociation immobilière :

- Vous contribuez à la mise en œuvre de la politique de valorisation du patrimoine immobilier de la collectivité,
- Vous êtes chargé de déterminer les valeurs locatives ainsi que les redevances d'occupation du domaine,
- Vous pilotez la prospection de biens immobiliers à la location répondant aux besoins identifiés de la Ville de Lyon. À ce titre, vous participez aux négociations en cas de prise à bail et assurez l'interface avec les services de la Direction de l'Immobilier de l'État,
- Vous concevez, développez et actualisez des bases de données permettant de suivre les valeurs locatives et les tarifications d'occupation,
- Vous assurez une veille régulière sur l'évolution du marché immobilier et contribuez à l'actualisation du fonds documentaire du service consacré aux valeurs locatives immobilières.

Gestion locative :

- Vous assurez le suivi des dossiers de mise à disposition à caractère technique (chantiers, tour d'échelle, antennes-relais, fibre optique),
- Vous assurez le suivi administratif des situations de squat, en lien étroit avec la cellule technique et la juriste de la Direction,
- Vous participez au suivi et à la gestion des baux commerciaux, en lien avec les autres gestionnaires.

Profil recherché

- Maîtrise du droit immobilier, du droit de la propriété et du droit des baux commerciaux ; notions en droit de l'urbanisme.
- Maîtrise des techniques de négociation immobilière et financière.
- Bonne connaissance du fonctionnement du marché immobilier (valeurs, disponibilités, offres) et du contexte immobilier local (principaux acteurs publics et privés).
- Maîtrise des méthodes d'évaluation des valeurs locatives.
- Bonne compréhension des mécanismes de fixation et d'évolution des loyers.
- Réactivité, autonomie et capacité à prendre des initiatives.
- Rigueur, sens de l'organisation et méthode dans la gestion des dossiers et des priorités.
- Esprit d'équipe et capacité à travailler en transversalité.

Informations complémentaires

Vos conditions de travail :

Bureau situé au cœur du quartier de l'Opéra (Lyon 1er).

- Possibilité de recrutement comme contractuel L.332-8-2° pour un premier contrat d'une durée de 3 ans avec possibilité d'un CDI à l'issue de 6 ans de contrat ;
- Rythme de travail de 38 h 45 sur 5 jours (7 h 45/jour) avec 22 jours de RTT et 25 jours de congés payés ;
- Rémunération à partir de 2 354,56 € brut mensuel selon l'expérience + primes.

Vos avantages :

- Participation transports en commun ou Vélo'v à hauteur de 75%
- Carte tickets restaurant : possibilité jusqu'à 153€ par mois dont 60% pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300€ par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Participation à une complémentaire santé et prévoyance
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent
- Comité des oeuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages...des avantages pour toute la famille !